



COURRIER RECU HUISSIER DE JUSTICE / CITATION

Par **BZH29**, le **11/02/2019** à **11:10**

Bonjour

Ma fille a reçu un courrier recommandé provenant d'un huissier de Justice le 09/07. Pour être honnête je n'ai pas très bien saisi. J'ai contacté ce matin l'étude mais ce dernier n'a pas voulu me répondre.

Voici ce que stipule le courrier "nous sommes passés le 07/02 afin de vous signifier une citation par devant le Tribunal de Grande Instance-Tribunal de Police à la demande de Monsieur l'Officier du Ministère Public".

A ma connaissance, personne n'est passé à mon domicile le 07/02 et aucun avis de passage n'a été déposé dans la boîte aux lettres.

Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet car ma fille étant absente en ce moment, je ne sais comment faire ?

Merci pour votre réponse.

Bien cordialement.

MME DUHAZE

Par **Visiteur**, le **11/02/2019** à **11:35**

Bonjour,

Concerne votre fille (mineure, majeure?)...Ou vous ?

En tout état de cause, la personne concernée doit récupérer ce document.

Par **BZH29**, le **11/02/2019** à **12:11**

Bonjour

Ma fille est majeure, elle a 18 ans.

Cordialement